



Bureau Exécutif du 29 octobre 2004

Présents : J. Bettenfeld, F. Serex, C. Perruchet, Mme M. Ansquer, C. Scarsi
Excusés : J. Férygnac, F. Perez, J. Taillefer, J. Brihault, R. Hahn

sous la présidence de A. Amiel

La séance est ouverte à 12h. La réunion se tient sous la forme d'une conférence téléphonique.

Le Bureau Exécutif prend connaissance du procès verbal de la réunion de la commission des agents du 22 octobre 2004, en particulier en ce qui concerne la situation de Mr Srdjan Jevremovic.

Sur proposition de la commission, le Bureau Exécutif décide de proroger jusqu'au 15 février 2005 l'autorisation provisoire délivrée à Mr Srdjan Jevremovic pour exercer l'activité d'agent sportif de Handball.

La séance est levée à 12h15

Claude PERRUCHET

Secrétaire Général

André AMIEL

Président de la FFHB